

**Parlement francophone bruxellois**  
(Assemblée de la Commission communautaire française)  
site: [www.parlementfrancophone.brussels](http://www.parlementfrancophone.brussels)

Commission de l'Enseignement, de la Formation professionnelle,  
des Personnes handicapées, du Transport scolaire, des Crèches,  
de la Culture et du Tourisme

---

**Convocation<sup>1</sup>**

**Mardi 19 novembre 2019 – 14h00**  
**Rue du Lombard, 69 – Salle 206**

**Ordre du jour**

- 1. Projet de décret ajustant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2019**  
doc. 5 (2019-2020) n° 2

**Projet de règlement ajustant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2019**  
doc. 5 (2019-2020) n° 4

**Projet de décret contenant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2020**  
doc. 6 (2019-2020) n° 2

**Projet de règlement contenant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2020**  
doc. 6 (2019-2020) n° 4

- Désignation du rapporteur / de la rapporteuse (vote)
- Exposé de M. Rudi Vervoort, ministre en charge de l'Enseignement, des Crèches, de la Culture, de la Politique d'aide aux personnes handicapées, du Tourisme et du Transport scolaire
- Discussion et examen des tableaux *partim*
- Avis (vote)

---

<sup>1</sup> Dans les conditions de l'article 20 du Règlement, les réunions des commissions sont publiques.

**2. Projet de décret ajustant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2019**  
doc. 5 (2019-2020) n° 2

**Projet de décret contenant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2020**  
doc. 6 (2019-2020) n° 2

- Exposé de M. Bernard Clerfayt, ministre en charge de la Formation professionnelle
- Discussion et examen des tableaux *partim*
- Avis (vote)

**3. Divers**

**Composition de la commission**

Présidence : M. Mohamed Ouriaghi  
Vice-présidences : Nketo Nicole Bomele, M. Jean-Pierre Kerckhofs

**Membres effectifs :**

PS : M. Martin Casier, Mme Véronique Jamoulle, M. Mohamed Ouriaghi  
Ecolo : M. Ahmed Mouhssin, M. Kevin Soiresse Njall, M. Hicham Talhi  
MR : Mme Clémentine Barzin, M. David Leisterh  
DéFI : Mme Nketo Nicole Bomele, Mme Joëlle Maison  
PTB : M. Jean-Pierre Kerckhofs, Mme Stéphanie Koplowicz

**Membres suppléants :**

PS : Mme Delphine Chabbert, Mme Nadia El Yousfi, M. Jamal Ikazban, M. Sevket Temiz  
Ecolo : Mme Barbara de Radiguès, M. Pierre-Yves Lux, M. John Pitseys, M. Matteo Segers  
MR : Mme Latifa Aït-Baala, Mme Alexia Bertrand, Mme Françoise Schepmans  
DéFI : M. Sadik Koksai, M. Marc Loewenstein, M. Michaël Vossaert  
PTB : Mme Françoise De Smedt, Mme Elisa Groppi, M. Petya Obolensky

Article 15.4 du Règlement du Parlement francophone bruxellois: « *En cas d'absence d'un membre effectif, il est pourvu à son remplacement par un des membres suppléants appartenant au même groupe politique. Le président de la commission permanente est informé de ce remplacement.*

*En outre, les membres effectifs et suppléants des commissions permanentes peuvent être remplacés pour une réunion par un autre membre du même groupe. Dans ce cas, le président du groupe politique concerné en informe par écrit le président de la commission permanente au plus tard avant le premier vote. Ce remplacement est mentionné au compte rendu de la séance plénière suivante. ».*

Des votes sont susceptibles d'intervenir pour chaque point inscrit à l'ordre du jour. Ces votes seront pris en compte pour le calcul du montant de l'indemnité parlementaire (conformément à l'art. 24 du Règlement du Parlement francophone bruxellois).